

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 29/09/2025 - 14926 - 2017 B 01150 - 829 594 845 - AAD 77

25514926

IDENTIFICATION	
M antunes abel 79 B rue D'Avron 94170 Le Perreux Sur Marne FRANCE N° d'adhérent : 20132870077171	Pour le compte de : SASU AAD 77 1 LE RAPPEL 77510 DOUE REÇU LE - 9 SEP. 2025 N° SIREN : 829 594 845 Période déclarée : Année 2024 Date limite de dépôt : 20/05/2025 N° de Répertoire : 28 AOUT 2025

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2024) Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023) Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2024) Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021) Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021) Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021) Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2024) Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021) Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017) Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017) Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2024)

REÇU LE
28 AOUT 2025
certifié conforme à l'original

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	1 LE RAPPEL		
Code postal	77510	Ville	LE DOUE
		Pays	FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

CARRELEUR - PEITE MACONNERIES

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%		Déficit (report du 2033-B)	4 651
-----------------------------------	--	--------------------------	--	----------------------------	-------

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☒ Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

AUTRES INFORMATIONS

2 - COORDONNÉES DU COMPTABLE

S'agit-il d'un comptable salarié (S) ou indépendant (I)	I		
Forme juridique ou titre	SASU	Nom et prénom ou dénomination	TREDAC
Qualité et fonction ou complément de dénomination	COMPTABLE		
Numéro, type et nom de voie	7 RUE DES ORMES		
Code postal	14910	Ville	BLONVILLE SUR MER
N° téléphone		Pays	FRANCE

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	33 158	27 847	5 311
Immobilisations financières (1)	586		586
TOTAL I (5)	33 744	27 847	5 897
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production	15 300		15 300
Créances (2) clients et comptes rattachés	27 282		27 282
Créances autres (3)	17 210		17 210
Disponibilités	20 829		20 829
TOTAL II	80 621		80 621
TOTAL GENERAL (I + II)	114 365	27 847	86 518

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	500
Report à nouveau	32 046
Résultat de l'exercice	708
TOTAL I	33 254
3 - Dettes (4)	
Emprunts et dettes assimilées	443
Fournisseurs et comptes rattachés	1 056
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	0 43 082
Comptes courants d'associés	8 682
Autres dettes	1
TOTAL III	53 264
TOTAL GENERAL (I + II + III)	86 518

RENOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an

(4) Dont dettes à plus d'un an

0

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	155 737
Production stockée (variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			5 300
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			161 037
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			52 943
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			266
Autres charges externes			36 412
Impôts, taxes et versements assimilés			573
	dont TP/CFE, CVAE	573	
Rémunérations du personnel			46 679
Charges sociales			12 934
Dotations aux amortissements			7 924
Total des charges d'exploitation (II)			157 731
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			3 306
	Produits financiers (III)		88
	Produits exceptionnels (IV)		315
Produits et charges divers	Charges financières (V)		169
	Charges exceptionnelles (VI)		2 832
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			708

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	708	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		2 832
Déductions de l'exercice		
Déductions diverses		8 191
	dont créance due au report en arrière du déficit	8 191
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
		4 651
Déficits antérieurs reportables	8 191	dont imputés sur le résultat
		3 541
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
		4 651

DIVERS À RÉINTÉGRER

LIBELLÉ	Montant
AMENDE	2 832

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels	5 000			5 000	
Matériel de transport	28 158			28 158	
Immobilisations financières					
	586			586	
TOTAL rubrique I	33 744			33 744	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 000			5 000
Matériel de transport	14 923	7 924		22 847
TOTAL rubrique II	19 923	7 924		27 847

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	8 191
Déficits imputés	3 540
Déficits reportables	4 651
TOTAL des déficits restant à reporter	4 651

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	15 757
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	15 250

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel	2,00
Effectifs affectés à l'activité artisanale	2,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	155 737
TOTAL 1	155 737

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	53 209
TOTAL 3	53 209

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (<i>Total 1 + Total 2 - Total 3</i>)	102 528
--	---------

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	10
Total du nombre d'associés	1	Total du nombre de parts ou d'actions	10

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	MONSIEUR		
Nom et prénom	ANTUNES Abel	Nom d'usage	ANTUNES
Nombre de parts ou d'actions	10	Pourcentage de détention	100,00%
Date de naissance	18/04/1973	Pays de naissance	PORTUGAL
¹ Code postal de naissance	89	Commune de naissance	XX
Numéro, type et nom de voie	1 LE RAPPEL		
Code postal	77510	Ville	LE DOUE
Pays	FRANCE		

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



IDENTIFICATION

M antunes abel
79 B rue D'Avron
94170 Le Perreux Sur Marne
FRANCE

N° d'adhérent : 20132870077171

Pour le compte de :

SASU AAD 77
1 LE RAPPEL
77510 DOUE

N° SIREN : 829 594 845

Période déclarée : Année 2024

Date limite de dépôt : 15/05/2025

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2572 (applicable à compter du 31/12/2024)

2010年12月25日

Journal of Management Education 30(6)

Impôt sur les sociétés et contributions assimilées
Relevé de solde

I - IS BRUT

I-A - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÛ AU TITRE DE L'EXERCICE

	Base		Taux	Montant à payer
103 Impôt sur les sociétés (taux réduit)	0	104	15%	0
15 Total IS brut (lignes 140 + 104 + 105 + 106)				0

II - CRÉANCES

II-A - CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES

108	IS d0 après imputation des créances non reportables et non restituables, dans la limite de l'impôt d0	0
-----	---	---

II-B - CRÉANCES REPORTABLES AU TITRE DE L'EXERCICE POUR LEUR MONTANT TOTAL ET SOLDE DES CRÉANCES REPORTABLES DES EXERCICES ANTÉRIEURS

116	IS d0 après imputation des créances reportables et restituables dans la limite de l'impôt d0 (ligne 108 - ligne 115)	0
-----	--	---

II-C - CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE

119	IS d0 après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt d0 (lignes 116 - 118)	0
-----	---	---

RÉCAPITULATIF DES ÉLÉMENTS DÉCLARÉS D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILÉES

	Montants restant à payer		Excédents constatés
01 Impôt sur les sociétés	0	06	
05 Total des montants restant à payer et des excédents constatés	0	10	
11 Montant total à payer (Total des montants restant à payer - total des excédents constatés)	0		
134 Montant à payer après imputation d'une autre taxe (lignes 11 - 133)			0

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENCE

A l'assemblée générale ordinaire annuelle de la SASU AAD 77 en date du 07 juillet 2025

A été réuni en assemblée générale ordinaire annuelle conformément à la loi à l'effet de statuer sur les comptes 2024.

D'examiner les comptes de l'exercice clos le 31 /12/2024.

D'approuver ces comptes et le rapport de la présidence.

D'affecter les résultats en report à nouveau.

De donner quitus à la Présidence pour sa gestion.

La convocation prescrite par la loi a été régulièrement adressé et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à la disposition au siège social dans les délais requis.

Pour situer l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé.
Je souligne au début de ce Rapport de gestion.

Que le chiffre d'affaires s'est élevé à 161 037 euros

Subvention apprenti de

Que les Charges se sont élevées à 160 329 euros

Que le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 708 €

L'affectation du résultat que je décide est conforme à la loi et à nos statuts, à savoir.

Au compte report à nouveau

Soit la somme 708 €.

Je vais maintenant examiner plus en détail les comptes annuels bilan compte de résultat annexe que je sou mets à votre approbation.

Je vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions que je vous propose.

LA PRESIDENCE
Monsieur Antunes Dias Abel

SASU AAD 77

1 Le Rappel

77510/Boite

07 69 89 01 22

Siret : 829 394 845 R.C.S Meaux

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

L'an deux mille cinq le 07 juillet 2025 à douze heures, les associés de la société SASU AAD77 Capital 500 EUROS.

**Se sont réunis au siège social de la SASU 32 Bois Frémy
77510 Sablonnières**

RCS Meaux 829 594 845.

En assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidence

Était présent :

M Antunes Dias Abel

titulaire de 100 Actions

L'assemblée est présidée par Monsieur Antunes Dias Abel titulaire de 10 Actions

Le président constate que l'associé présent possède 10 Actions, représentant la totalité des actions 10 et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

Le texte des résolutions proposées.

Livre d'Inventaire

Bilan Journaux livre des comptes 2024.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants

Plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, ce dont l'assemblée lui donne après acte à l'unanimité.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant.

1. The first of these is the fact that the system is not in equilibrium.

2. The second is the fact that the system is not in equilibrium with the environment. This is because the system is not in contact with the environment, and therefore it is not possible to exchange energy or matter with it. This is a very important point, because it means that the system is not in contact with the environment, and therefore it is not possible to exchange energy or matter with it.

3. The third is the fact that the system is not in equilibrium with the environment.

4. The fourth is the fact that the system is not in equilibrium with the environment. This is because the system is not in contact with the environment, and therefore it is not possible to exchange energy or matter with it. This is a very important point, because it means that the system is not in contact with the environment, and therefore it is not possible to exchange energy or matter with it.

5. The fifth is the fact that the system is not in equilibrium with the environment.

6. The sixth is the fact that the system is not in equilibrium with the environment. This is because the system is not in contact with the environment, and therefore it is not possible to exchange energy or matter with it. This is a very important point, because it means that the system is not in contact with the environment, and therefore it is not possible to exchange energy or matter with it.

7. The seventh is the fact that the system is not in equilibrium with the environment. This is because the system is not in contact with the environment, and therefore it is not possible to exchange energy or matter with it. This is a very important point, because it means that the system is not in contact with the environment, and therefore it is not possible to exchange energy or matter with it.

8. The eighth is the fact that the system is not in equilibrium with the environment.

ORDRE DU JOUR

Rapport de la gérance sur la situation de la société durant l'exercice clos le 31/12/2024.
Examen et approbation de ces comptes ainsi que l'affectation du résultat qui dégage un bénéfice de 708 €.

Quitus au Président

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée Le
rapport du président

Les textes des résolutions qui seront proposées au vote de l'assemblée.

Puis il rappelle que le rapport du Président ainsi que la résolution proposée.
L'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance. Cette lecture terminée le
Président Ouvrira la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix, les résolutions
suivantes figurants à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée général, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence et pris
connaissance des comptes de bilan de l'exercice clos le 31/12/2024.
Que le chiffre d'affaires pour cette période soit 161 037 €
Subvention apprenti
Que le bénéfice est de 708 €

Le report à nouveau sera de 708 €

Le Président approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de l'exercice clos le
31/12/2024 et donne quitus au Président pour sa gestion.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

DE TOUT CE QUI PRECEDE IL A ETE DRESSE UN PROCES VERBAL QUI A ETE
SIGNE PAR LA GERANCE ET LES ASSOCIES PRESENTS APRES LECTURE.
